

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 février 2026

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2453)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

N° 1108

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Juvin, M. Le Fur, M. Brigand, Mme Corneloup, Mme de Maistre, M. Bazin et M. Ray

-----

**ARTICLE 12**

I. – À la première phrase de l'alinéa 3, substituer à la première occurrence des mots :

« aide à mourir »

les mots :

« euthanasie ou au suicide assisté ».

II. – En conséquence, à la même première phrase du même alinéa 3, substituer à la seconde occurrence des mots :

« aide à mourir »

les mots :

« euthanasie ou de suicide assisté ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de clarification sémantique.